VIIIes Jeux de la Francophonie Abidjan 2017 : Gratuité des visas d'entrée en Côte d'Ivoire pour les délégations participantes

Date : Vendredi, 10 Juin, 2016
Les délégations participantes aux VIIIes Jeux de la Francophonie prévus du 21 juillet au 30 juillet 2017 à Abidjan, bénéficieront de la gratuité du visa ivoirien, a annoncé le Porte-parole du Gouvernement de la Côte d'Ivoire Bruno Nabagné Koné à l'issue du Conseil des Ministres du 3 juin, présidé par Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République.

[1]

Lors de sa dernière réunion en mars 2016, le Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie avait sollicité le soutien de la Côte d'Ivoire, pays hôte des VIIIes Jeux de la Francophonie, pour faciliter la participation du plus grand nombre d'Etats et de gouvernements à cette huitième édition des Jeux.

« Le Conseil a autorisé la gratuité du visa d'entrée en Côte d'Ivoire pour les délégations officielles.» a également précisé Bruno Nabagné Koné. Dans cette perspective, le directeur du CIJF Monsieur Mahaman-Lawan Seriba invite l'ensemble des responsables nationaux des pays membres de la Francophonie *« à se prévaloir de cette décision le moment opportun. »*

Les inscriptions pour y participer sont toujours ouvertes pour les Etats et gouvernements, retrouvez les coordonnées des responsables de dossiers du volet sportif des Etats invités aux Jeux de la Francophonie dans le guide des inscriptions [2] et qualifications en ligne [3].

Suivez toute l'actualité des Jeux sur Facebook [4], Twitter [5], Youtube [6] et Instagram [7] !

URL source:https://jeuxarchives.francophonie.org/actualites/viiies-jeux-de-francophonie-abidjan-2017-gratuite-visas-dentree-en-cote-divoire-pour